

Taux des aides journalières du Conseil Départemental 2025 - 2026

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8
POUR UN QF	< 434	de 434	de 600	de 740	de 900	de 1100	de 1290	> 1599
		à 599	à 739	à 899	à 1099	à 1289	à 1599	

Écoles et collèges qui partent EN Savoie (73)	21,20 €	18,60 €	16,80 €	13,90 €	11,20 €	8,60 €	4,80 €	-
Écoles et collèges qui partent EN DEHORS de la Savoie (73)	16,90 €	14,90 €	13,50 €	11,80 €	9,50 €	7,30 €	4,30 €	-

Aides exceptionnelles 2025 - 2026

Classes de découvertes organisées en Savoie

Dans le cadre du plan de relance des classes de découvertes, le Conseil Départemental accorde aux classes une aide coup de pouce de 100€ par jour et par classe.

Des aides supplémentaires devraient être prochainement validées :

- Aide coup de pouce individuelle pour les classes de découvertes en Savoie de 5€ par jour et par élève.
- Aide spéciale classe de neige en Savoie de 3€ par jour et par élève (en complément de l'aide coup de pouce individuelle).

Aides journalières 2025-2026

Il s'agit ici des aides distribuées par l'Association Savoyarde des Classes de Découvertes à la demande du **Conseil Départemental de la Savoie**.

Ces aides destinées aux familles sont **nominatives** et calculées d'après le quotient familial.

Elles doivent être prises en compte à titre individuel pour le calcul de la participation financière de chaque famille. Les montants prescrits doivent être respectés.

Vous pouvez bien sûr obtenir d'autres aides pour vos élèves auprès de votre commune et d'organismes périscolaires. Les familles peuvent solliciter elles-mêmes des aides auprès de leur Comité d'Entreprise, ou d'organismes sociaux liés à l'entreprise, ou de certaines mutuelles ; signifiez leur cette possibilité.

Des aides peuvent être obtenues :

- auprès de l'**Association Départementale des PEP (ADPEP73)** - Coordonnées : 20 rue J. Gotteland 73000 CHAMBERY - Tel : 04 79 62 13 55.

- auprès de la **Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie** sur rapport de l'assistante sociale du quartier ou de la commune.

Comment calculer le Quotient Familial ?

Il peut vous être fourni directement par la famille à partir des différents documents qu'elle reçoit de la Caisse d'Allocations Familiales. (Notification de droits, bon d'allocation) ou d'une attestation qu'elle peut demander.

Vous pouvez aussi le calculer à partir de l'avis d'imposition et de la feuille de paie de Juillet 2024.

Quotient Familial :
$$\frac{1/12^{\text{ème}} \text{ du revenu net imposable 2023 (*) + prestations familiales de Juillet 2024}}{\text{Nombre de parts}}$$

(*) Le revenu net imposable est obtenu en additionnant les revenus du foyer fiscal.
Ne pas déduire les 10 % ou frais réels et abattements (20 %).

- **Nombre de parts suivant le nombre d'enfants à charge :**
1 enfant : 2.5 parts 2 enfants : 3 parts 3 enfants : 4 parts 4 enfants : 4.5 parts 5 enfants : 5 parts.

- **Fratreries :**
- Lorsque plusieurs enfants d'une même famille partent en classe de découvertes la même année, vous voudrez bien vous reporter au tableau joint (FRATRIES).

Fratries

Année scolaire 2025 - 2026

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8
POUR UN QF	< 434	de 434	de 600	de 740	de 900	de 1100	de 1290	> 1599
		à 599	à 739	à 899	à 1099	à 1289	à 1599	

FRATRIES								
1er enfant	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	-
2ème enfant	QF 1	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7
3ème enfant	QF 1	QF 1	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
4ème enfant	QF 1	QF 1	QF 1	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5
5ème enfant	QF 1	QF 1	QF 1	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5